

## L'IEOM publie ce jour sur son site internet sa note expresse

### Panorama des Marquises

L'IEOM publie une note expresse intitulée « Panorama des Marquises », qui s'inscrit dans la continuité de sa récente publication consacrée à l'archipel des Tuamotu-Gambier. Ce document synthétique présente sur 8 pages les principales caractéristiques structurelles des Marquises et compile les diverses données statistiques et économiques disponibles à l'échelle de l'archipel.

La note dresse une vue d'ensemble de l'économie de l'archipel au travers d'une présentation de ses secteurs d'activité clés, tels que l'agriculture, l'artisanat traditionnel et le tourisme. Elle rassemble également les principales données de cadrage de la démographie et du marché du travail et aborde le soutien de l'État et du Pays aux politiques publiques, ainsi que la situation financière des communes de l'archipel. Une partie est enfin consacrée à la description de l'activité bancaire.

### Une économie tournée vers des activités traditionnelles

La vie économique des Marquises demeure tournée vers les activités traditionnelles : la pêche, l'agriculture, en particulier la culture du coprah, et l'artisanat. En l'absence de véritables filières, le secteur primaire peine à se développer et continue de reposer sur des schémas de production orientés vers l'autoconsommation.

L'agriculture marquisienne est dominée par le coprah. Les cocoteraies, avec 1 700 hectares, représentent 6 % des surfaces dédiées à la production de coprah en Polynésie française pour 20 % de la production du Pays en 2013. L'archipel est également caractérisé par un élevage extensif de bovins, de porcins et de caprins qui ne peuvent être vendus dans le circuit officiel, les îles Marquises ne disposant pas d'abattoir aux normes. Au total, selon le recensement agricole de 2012, les Marquises comptent 838 exploitations agricoles. L'agriculture et l'élevage représentent un chiffre d'affaires de 320 millions de F CFP.

La pêche lagonaire, activité de subsistance de l'archipel, et la pêche côtière, pratiquée par 35 navires actifs en 2013, sont limitées. Les quantités pêchées restent faibles et sont écoulées sur le marché local. Ce sont des armements en provenance de Tahiti, équipés d'unités de congélation et de conditionnement, qui effectuent les campagnes de pêche au thon de plus grande ampleur dans les eaux marquisiennes.

L'artisanat traditionnel marquisien, facteur de cohésion sociale et moyen d'expression culturelle, possède une renommée internationale. L'archipel compte 131 associations d'artisanat et 1 594 artisans. Les produits de l'artisanat marquisien sont principalement écoulés pendant les manifestations organisées localement et à Tahiti, à l'occasion des salons de l'artisanat des îles Marquises.

### Un tourisme rythmé par la croisière

Le tourisme occupe une place significative dans l'activité économique marquisienne, grâce à la renommée internationale de l'archipel, façonnée par ses hôtes célèbres. En 2013, 10 831 visiteurs, soit 7 % du total des touristes de Polynésie française, se sont rendus dans l'archipel. Les trois quarts arrivent par la mer, dans le cadre d'une croisière.

Le tourisme terrestre est encore peu développé aux Marquises, avec deux hôtels classés. Cette offre hôtelière réduite est complétée par 32 pensions de famille. Les coefficients de remplissage sont plus faibles aux Marquises-Australes que dans l'ensemble de la Polynésie française : 38 % dans l'hôtellerie internationale (contre 60 % en moyenne) et 19 % dans les pensions de famille (contre 25 %).

L'activité de croisière est assurée en particulier, de manière régulière, par l'*Aranui*, dont la présence aux Marquises est un succès : le navire a transporté en moyenne 1 804 passagers par an entre 1998 et 2010. Entre 600 et 700 voiliers font d'autre part escale aux Marquises chaque année, notamment dans le cadre de plusieurs régates.

### Une intercommunalité en charge du développement économique de l'archipel

Comme sur le reste du territoire, les communes des Marquises disposent d'une autonomie financière limitée par la faiblesse de leurs ressources propres. Ainsi, les ressources provenant des transferts concentrent une part significative des recettes de fonctionnement (68 % en 2012).

Bénéficiant de subventions structurellement élevées, les communes maintiennent cependant un niveau d'endettement mesuré (11 millions de F CFP de nouveaux emprunts en 2012). Ainsi, la dette par habitant de l'archipel s'élève, en 2012, à 7 800 F CFP contre 13 200 F CFP pour l'ensemble de la Polynésie française.

Afin de faciliter l'exercice de leurs compétences, les six îles des Marquises sont réunies depuis 2010 au sein de la Communauté des communes des îles Marquises (CODIM). Les compétences dévolues à l'intercommunalité portent sur l'aménagement de l'espace et le développement économique, avec dans ce cadre l'élaboration d'un schéma de développement touristique.

## **Un soutien aux investissements apporté par l'État et le Pays**

Comme sur l'ensemble du territoire polynésien, l'État et le Pays cofinancent des investissements visant à soutenir les politiques publiques et les investissements structurants au travers de différents outils d'intervention dont les principaux sont le Contrat de projets (CDP) et le 3e instrument financier (3IF). Le CDP (2008-2014) a permis la programmation d'opérations dont le montant aux Marquises s'élève à près de 700 millions de F CFP, dédiés principalement aux projets environnementaux tels que l'amélioration des réseaux de distribution. Par ailleurs, 1,9 milliard de F CFP ont été engagés par l'État au travers du 3IF depuis 2011 et 670 millions de F CFP ont été réellement consommés sur la période.

## **Un taux de chômage élevé**

En 2012, les six communes des Marquises comptaient 9 261 habitants, soit 3,5 % de la population polynésienne totale. En dépit d'un solde migratoire presque nul, l'archipel bénéficie d'une démographie dynamique. En effet, les Marquises ont enregistré une progression de la population de 1,4 % en moyenne annuelle entre 2007-2012, une des plus fortes de Polynésie française.

Comme dans le reste du territoire polynésien, le secteur des services emploie la majeure partie des salariés. Le taux de chômage, en forte progression par rapport à 2007 (+16 points), s'établit à 31 % en 2012, soit le taux le plus élevé de Polynésie française (22 % en moyenne). Au total, 1 200 personnes se déclarent au chômage dans l'archipel, soit trois fois plus qu'en 2007.

## **La fracture numérique persiste**

Seuls 39 % des ménages des Marquises sont équipés d'un ordinateur (contre 57 % dans l'ensemble de la Polynésie française). De même, la diffusion d'Internet, bien qu'en forte progression par rapport à 2007, demeure plus rare : seulement 21 % des foyers contre 43 % en moyenne. Les Marquises ne bénéficient pas encore de la diffusion Internet à haut débit. Une très large part des foyers (81 %) reçoit en revanche la TNT.

## **Une présence bancaire principalement sur les îles les plus peuplées**

Les îles Marquises bénéficient d'une bonne couverture bancaire. En 2013, environ 7 900 comptes sont domiciliés dans l'archipel. Le taux d'équipement bancaire s'établit en moyenne à un guichet pour 579 habitants, un taux supérieur à la moyenne polynésienne (un guichet pour 1 742 habitants).

À fin juin 2014, l'encours global des crédits accordés aux 100 entreprises marquisiennes recensées par le Service central des risques (SCR) de l'IEOM auprès des banques de la place s'élève à 722 millions de F CFP, soit 0,2 % du total des risques bancaires recensés en Polynésie française. Le secteur primaire et le commerce représente chacun 18 % de ces encours, et le secteur de l'hébergement et de la restauration 9 %. L'administration publique représente 24 % des encours.

Au premier semestre 2014, les banques ont accordé un volume de nouveaux crédits de 69 millions de F CFP aux entreprises marquisiennes (hors comptes ordinaires débiteurs). Un tiers de ces crédits ont été octroyés au secteur de la construction, 26 % au secteur primaire et 17 % à l'industrie manufacturière.

## **La publication est disponible sous le lien suivant :**

**L'Institut d'Émission d'Outre-Mer**, banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) menant sa propre politique monétaire, constitue un acteur clé du développement

économique et social de ces collectivités. Outre l'émission de ses propres billets et pièces, libellés en francs Pacifique, l'IEOM est également un observateur privilégié de la conjoncture économique, financière et bancaire ultramarine

***Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).***

Contact presse : N. DUPONT tel : 40.50 65 17, [nathalie.dupont@ieom.pf](mailto:nathalie.dupont@ieom.pf)